

## Appel à projets e-Learning / UniFR 2004

25.10.2004

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je suis particulièrement heureux de lancer le présent appel qui vous donne la possibilité de présenter un projet e-Learning à la Commission Enseignement jusqu'au 22 novembre 2004. Toutes les propositions de projet permettront à l'Université de mieux connaître les besoins et les motivations des enseignants en matière de e-Learning.

Cet appel à projets fait partie des actions du document de travail e-Learning que vient d'approuver le Rectorat. Il est ouvert à tous les enseignants de notre Alma Mater (Professeur, MER, CC, MA, Lecteurs). Chaque projet retenu sera réalisé par une personne engagée par le Centre NTE et travaillant sous la responsabilité conjointe de l'enseignant et du Centre NTE. C'est la Commission Enseignement qui informera les projets retenus de sa décision, courant janvier 2005 afin que ceux-ci puissent commencer au maximum un mois après.

Le projet doit veiller à faire une utilisation des technologies e-Learning qui amène une valeur ajoutée à l'enseignement. La qualité de cet apport dans l'enseignement sera estimée en fonction par exemple :

- de son utilité pour les étudiants,
- des objectifs particuliers qu'il sert,
- de l'importance de l'usage des technologies dans le cours (elles ne peuvent pas être utilisées uniquement dans une partie optionnelle de celui-ci),
- du problème qu'il résout dans l'enseignement,
- du ratio coût / utilisation,
- de la possibilité amenée d'une modalité nouvelle d'examen,
- de l'amélioration ou de l'emploi innovant d'outils de réflexion (carte conceptuelle, édition commentée, évaluation, outil de collaboration, blog, etc.).

Pour pouvoir être retenu, un projet doit répondre aux critères précisés en annexe. Certains sont obligatoires et doivent donc être impérativement documentés dans les réponses à l'appel à projets. Répondre aux autres critères sera toujours considéré de façon positive par la Commission et ne devrait donc en aucun cas être négligé par les candidats. Le formulaire de candidature est à votre disposition sur le site web du Centre NTE ([www.unifr.ch/nte](http://www.unifr.ch/nte)).

Notons qu'à moyen ou long terme, afin de préserver les chances de chacun, la Commission Enseignement veillera à ce qu'un équilibre s'établisse entre les projets retenus, en particulier en fonction de leur appartenance linguistique et facultaire.

Je me tiens à votre disposition, ainsi que le Centre NTE, pour toute autre information qui vous serait nécessaire. Une réunion est prévue le 9 novembre (de 09:15 à 11:00, Salle S 2.117 à Regina Mundi) pour répondre à toutes vos questions.

En vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à cet appel à projets e-Learning, je vous envoie, Chère Collègue, Cher Collègue, mes meilleures salutations.

Prof. Guido Vergauwen  
Président de la Commission Enseignement

PS

Evidemment, le Centre NTE continuera d'apporter son soutien aux enseignants venant lui demander une aide pour des projets plus petits n'entrant pas dans le cadre du présent appel.

## Annexe à l'appel à projets e-Learning / UniFR 2004

### Critères obligatoires

1. La candidate, le candidat doit déjà avoir fait ses premiers pas dans le domaine du e-Learning<sup>1</sup> et, à terme, s'engage à utiliser l'une des plateformes logicielles d'enseignement soutenues par l'Université de Fribourg (Claroline, Moodle, WebCT)
2. La candidate, le candidat doit fournir le détail du ou des cours dans lesquels le développement effectué sera utilisé (faculté, années, enseignants, nombre d'étudiants)
3. Le projet doit être réalisable avec les moyens octroyés (au maximum l'équivalent d'un assistant à 50% pendant un an). Sa faisabilité sera estimée par le Centre NTE.
4. Le projet doit employer les technologies usuelles du e-Learning<sup>2</sup>
5. Le projet doit avoir une valeur de modèle pour d'autres enseignements
6. L'enseignante, l'enseignant accepte que son projet soit évalué (évaluation formative faite par le Centre NTE de façon confidentielle) et s'engage à s'impliquer dans ce processus et à faciliter l'engagement de ses étudiants dans celui-ci
7. Dans le cas où l'enseignante, l'enseignant n'est pas professeur, il doit bénéficier du soutien officiel de son responsable

### Autres critères

8. Le projet est soutenu par une collaboration, interne ou externe à l'Université de Fribourg, de plusieurs professeurs pour la réalisation du dispositif ou son utilisation
9. Le projet répond à une demande explicite des étudiants
10. Le cours e-Learning projeté est suivi, habituellement ou en prévision, par un grand nombre d'étudiants
11. Le projet permet à l'enseignante, l'enseignant d'innover (et donc de changer ce qu'il fait déjà)
12. Le projet s'inscrit dans la vision plus large d'un projet plus grand et plus long (aspect évolutif du projet)
13. Le projet est en lien avec des problèmes à résoudre dans le cadre de la réforme de Bologne

---

<sup>1</sup> Dans le doute, la candidate, le candidat peut contacter le Centre NTE ([nte@unifr.ch](mailto:nte@unifr.ch) – tél : 83 34)

<sup>2</sup> Dans le doute, la candidate, le candidat peut contacter le Centre NTE ([nte@unifr.ch](mailto:nte@unifr.ch) – tél : 83 34)